

Séance ordinaire du 14 juin 2016

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 14 juin 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers (absente)  
District # 2. Madame Joanne Savage  
District # 3. Madame Rita Fortier  
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières  
District # 5. Monsieur Raymond Goyette  
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

### **2016-06-151 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

### **2016-06-152 Adoption des procès-verbaux des séances du 10 et du 17 mai 2016**

---

Il est proposé par Madame Joanne Savage,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les procès-verbaux des séances du 10 et du 17 mai 2016 soient adoptés et signés tel que présenté.

### **2016-06-153 Demande de commandite – Marché public Lac-Mégantic**

---

ATTENDU QUE le conseil d'administration du Marché public Lac-Mégantic est en campagne de financement pour un Marché permanent ainsi que pour la pérennité du Marché public;

ATTENDU la présentation de leur plan de financement;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le plan de solidarité est choisi au coût de 250 \$.

### **2016-06-154 Renouvellement d'adhésion – Maison de la Famille du Granit**

---

ATTENDU QUE l'adhésion à la Maison de la Famille du Granit est échue;

Il est proposé par Madame Joanne Savage,

(suite de la résolution #2016-06-154)

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le renouvellement d'adhésion pour 2016 et 2017 (2 ans) soit effectué au coût de 12 \$.

### **Dépôt des listes**

---

La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 7 mai au 10 juin 2016, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2016 est également déposé.

### **2016-06-155 Comptes du mois**

---

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 14 juin 2016 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201600311 à #201600358 sont émis.

### **2016-06-156 Don - Gala de lutte 2016**

---

ATTENDU la tenue du Gala de lutte le 28 mai 2016 organisé par M. Andy Turmel en collaboration avec les pompiers de Notre-Dame-des-Bois;

ATTENDU la location au coût de 120 \$ défrayée par M. Andy Turmel;

ATTENDU QU'aucun bris n'a été constaté à l'aréna suite à l'événement;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la location au coût de 120 \$ soit remboursée en totalité auprès de M. Andy Turmel.

### **2016-06-157 Demande d'appui de parents d'enfants fréquentant l'école de la Voie-Lactée**

---

ATTENDU QUE la commission scolaire des Hauts-Cantons a décidé d'éliminer une classe pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE suite à ce remaniement le seuil minimum d'élèves par classe ne sera pas respecté;

ATTENDU QUE le débordement d'élève dans chacune des classes, de double niveau par surcroit, pourrait avoir un impact négatif important pour certains élèves, voir même pour certains enseignants;

(suite de la résolution #2016-06-157)

ATTENDU la copie de la lettre envoyée au directeur général, M. Martial Gaudreau, de la part de parents, expliquant toutes les conséquences négatives d'éliminer une classe;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une résolution d'appui soit envoyée à Mme Hélène Philibert, signataire de la lettre représentant les parents, afin d'approuver leur démarche de demande de révision de la décision d'éliminer une classe.

### **2016-06-158 Don – La Maison la Cinquième Saison**

---

ATTENDU le décès le 14 mai dernier de M. Serge Bilodeau, directeur général de la MRC du Granit; dont la municipalité de Notre-Dame-des-Bois fait partie;

ATTENDU QUE les témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la Maison la Cinquième Saison;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un don au montant de 100 \$ soit remis à la Maison la Cinquième Saison.

### **Dépôt de certificats**

---

La directrice générale & secrétaire-trésorière dépose les certificats suivants :

- le certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt décrétant l'exécution de travaux de voirie et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.
- le certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt décrétant la construction du projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque) et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

### **2016-06-159 Renouvellement – entente avec la Croix-Rouge canadienne**

---

ATTENDU QUE la Société canadienne de la Croix-Rouge propose à la municipalité de renouveler l'entente de service aux sinistrés ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'entente 2016-2019 soit signée par le maire et la directrice générale pour et au nom de la municipalité.

**2016-06-160 Entente pour la protection contre l'incendie et pour les mesures d'urgence avec la Municipalité de La Patrie**

---

ATTENDU QU'une entente d'entraide automatique pour la protection contre l'incendie et pour les mesures d'urgence a été négociée entre la municipalité de Notre-Dame-des-Bois et la municipalité de La Patrie;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE cette entente soit signée par le maire et la directrice générale pour et au nom de la municipalité.

**2016-06-161 Modification au contrat de déneigement du Domaine des Appalaches**

---

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois octroie le contrat de déneigement du Domaine des Appalaches à un sous-traitant;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires du chemin des Étangs et du chemin Charles ont complété la requête afin que le déneigement soit effectué ;

ATTENDU QUE ces deux chemins respectent les critères pour procéder au déneigement et que la distance additionnelle à déneiger est de 1 km.

ATTENDU QUE le sous-contractant a donné son accord ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le chemin des Étangs et le chemin Charles soient ajoutés au contrat de déneigement des chemins du Domaine des Appalaches, et ce dès la saison 2016-2017.

QUE les propriétés de ces deux chemins soient taxées en conséquence.

**2016-06-162 Vente au plus offrant de divers articles**

---

ATTENDU QU'un appel de soumissions pour la vente au plus offrant de divers articles a été publié dans l'édition du mois de mai du journal municipal Plein La Vue;

ATTENDU la réception de soumissions en bonne et due forme.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les articles soient vendus aux personnes et aux prix suivants :

NOMS	ARTICLES	PRIX
Yvan Goyette	Pompe submersible Toutes les lumières	100 \$ 75 \$
Yves Gaudet	Barils	5 \$/chacun
Daniel Cloutier ou Marc-André Vallières	Harnais	10 \$
Yvon Boudreau	Toilette Lumière 12 volts Cadran RPM	5 \$ 5 \$/ chacune 5 \$
Roy Godin	Moteur de laveuse à pression	50 \$

QUE le parechoc du camion Western soit vendu au coût de 300\$ + taxes à Tardif diésel.

QUE le parechoc du camion Mack 2003 soit mis en vente sur kijiji.

QUE les autres articles n'ayant pas trouvé preneurs soient remis au comité du projet École-Communauté afin qu'il les ajoute à leur table lors du Festival des artisans et des marchés aux puces le 25 et 26 juin 2016. Le revenu de ces ventes sera remis au projet école-communauté.

QUE suite au Festival, les articles restants soient disposés par la municipalité.

QUE le remboursement de la location de la table au montant de 25 \$ soit effectué auprès de Marc-André Vallières.

### **2016-06-163 Demande pour refaire asphaltage de la route du Parc**

---

ATTENDU QUE la route du Parc est sous la responsabilité du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE l'asphalte recouvrant la route du Parc est en piteux état où l'on retrouve plusieurs fissures et des ornières profondes qui nuisent entres autres aux opérations de déneigement;

ATTENDU QUE ce tronçon routier est très utilisé puisque c'est la seule voie pour se rendre au Parc du Mont-Mégantic, secteur de l'Observatoire.

Il est proposé par M. Jean-Guy Noël,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande soit faite auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que celui-ci entame des travaux majeurs de réfection dans les meilleurs délais.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la Municipalité de Val-Racine, au Parc du Mont-Mégantic et au député provincial M. Ghislain Bolduc.

### **2016-06-164 Ponceaux pour divers chemins municipaux**

---

ATTENDU QUE plusieurs ponceaux doivent être remplacés sur la route de l'Église; le 8<sup>e</sup> rang Ouest et le 10<sup>e</sup> rang Ouest;

ATTENDU QUE les travaux incluant la location d'une pelle mécanique, l'achat des ponceaux et du matériel granulaire nécessaire s'élèvent approximativement à 22 600 \$ taxes nettes;

ATTENDU QUE les travaux de transport et rechargement des matériaux granulaires seront effectués par les employés et la machinerie de la municipalité.

Il est proposé par M. Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'argent nécessaire pour effectuer ces dépenses soit pris à même le surplus, à l'exception des frais relatifs aux employés et à la machinerie municipale.

QUE l'inspecteur municipal, M. Ghislain Lambert, est autorisé à retenir les services d'un entrepreneur avec une pelle mécanique.

**2016-06-165 Autorisation de travaux de voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et du budget discrétionnaire du ministre**

---

ATTENDU la résolution no 2016-03-066 demandant une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) concernant la réfection des fondations et les approches du pont sur la route de l'Église au ruisseau Morin;

ATTENDU la résolution no 2016-03-067 demandant une aide financière dans le budget discrétionnaire du ministre afin de refaire les fondations d'une partie de la route de l'Église soit entre le centre communautaire et le garage municipal;

ATTENDU QUE ces travaux sont conditionnels à l'octroi d'une subvention.

Il est proposé par M. Jean-Guy Noël,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les travaux pourront être débutés dès la confirmation des subventions.

**2016-06-166 Signalisation sur la route du Parc**

---

ATTENDU QUE la route du Parc est sous la responsabilité du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE plusieurs avis verbaux ont été manifestés au bureau municipal concernant le manque de respect du panneau de signalisation *Arrêt* situé à l'intersection de la route du Parc et de la route Chesham;

ATTENDU QU'un usager de la route est décédé à cette intersection.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande soit faite auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que la signalisation soit plus en évidence en optant pour un format plus grand pour le panneau *Arrêt*, en ajoutant un panneau indiquant un arrêt à venir, ou toutes autres solutions ayant le même effet.

**Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de la réception d'un avis écrit daté du 30 mai 2016 de la part de M. Ghislain Langlois nous informant de sa démission au sein du comité consultatif d'urbanisme. Sa démission prend effet immédiatement.

**2016-06-167 Demande de M. Jean Goyette auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec**

---

ATTENDU QUE M. Jean Goyette veut acquérir une partie du lot 4 767 413 dont la superficie est de 41,70 hectares ;

ATTENDU QUE l'élevage d'animaux principalement de bovins ainsi que de la culture maraîchère est prévu à cet endroit;

(suite de la résolution #2016-06-167)

ATTENDU QUE M. Jean Goyette et sa conjointe prévoient construire une résidence sur le lot 4 767 408, ce dernier étant contigu au lot 4 767 413 convoité;

ATTENDU QUE le potentiel du lot visé est à vocation forestière et agricole, et un potentiel acéricole pourrait également être développé ;

ATTENDU QUE le milieu environnant est majoritairement à vocation forestière avec présence de quelques prairies pour le foin, les conséquences de la présente demande sur le secteur n'auront donc aucun impact négatif ;

ATTENDU QUE le projet de M. Goyette n'aura pas de contraintes ou effets négatifs supplémentaires en matière environnementale et plus particulièrement pour l'établissement de production animale dans ce secteur puisque l'usage n'est pas modifié ;

ATTENDU QUE la superficie restante au propriétaire vendeur, soit un peu plus de 127 hectares, est suffisante pour continuer ces activités actuelles ;

ATTENDU QUE le projet n'est pas situé dans le secteur desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la demande de M. Jean Goyette est recommandée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

### **2016-06-168    Vente au plus offrant de la cantine mobile**

---

ATTENDU QU'un appel de soumissions pour la vente au plus offrant de la cantine mobile a été publié dans l'édition du mois de mai du journal municipal Plein La Vue;

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été reçue.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une annonce soit diffusée sur le site de Kijiji afin de vendre la cantine mobile. La somme demandée est de 13 500 \$ avant taxes.

### **2016-06-169    Animation à la balle-molle et au soccer – été 2016**

---

ATTENDU QU'un appel de candidatures pour le poste d'animation des activités de balle-molle et de soccer pour la saison estivale 2016 a été publié dans l'édition du mois de juin du journal municipal Plein La Vue.

Il est proposé par Madame Joanne Savage,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la candidature de Monsieur Étienne Plourde soit retenue.

### **2016-06-170 Horaire de l'aréna en période estivale**

---

ATTENDU QUE dans un souci de contribuer à un mode de vie physiquement actif et pour optimiser l'utilisation des infrastructures.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'aréna soit accessible du lundi au vendredi de 12 h à 16 h 30 du 27 juin au 25 août, mais de 12 h à 15 h 30 durant les vacances de la construction, soit du 25 juillet au 5 août inclusivement.

QUE l'aréna peut être utilisé gratuitement en dehors de cet horaire, sur demande, lors d'activités sportives récurrentes, ouvertes à toute la population, et avec une personne responsable qui s'engage à s'occuper de l'ouverture et de la fermeture de l'aréna.

### **2016-06-171 Acquisition de matelas d'exercice**

---

ATTENDU le don offert au montant de 762 \$ par la Sûreté du Québec pour l'achat de matelas d'exercice;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE cinq matelas d'exercice soient achetés au coût de 159,95 \$ avant taxes, chez Catsport.

QUE la municipalité défraie la différence.

### **2016-06-172 Achat de divers articles pour le service d'animation estivale**

---

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un montant de 100 \$ soit accordé aux animatrices pour l'achat d'articles divers pour le bricolage ou autres activités pour le service d'animation.

QUE l'achat de crème solaire en vaporisateur soit effectué afin d'en avoir au cas où les parents oublieraient d'en envoyer.

### **2016-06-173 Entente d'utilisation des locaux de l'école de la Voie-Lactée pour le service d'animation estivale**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal autorise la tenue du service d'animation estivale dans certains locaux de l'école de la Voie-Lactée;

Il est proposé par Madame Joanne Savage,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'entente d'utilisation avec la commission scolaire des Hauts-Cantons de certains locaux de l'école de la Voie-Lactée soit signée par le maire et la directrice générale pour et au nom de la municipalité.



## **Période de questions**

---

Il est 20 h 50. Le maire répond aux questions du public.

## **2016-06-174 Ajournement de la séance**

---

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit ajournée au 21 juin à 20 h 30. Il est 21 h 30.

---

M. Yvan Goyette  
Maire

---

Mme Guylaine Blais  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière